



Secrétariat

ST/IC/1990/60
22 août 1990

CIRCULAIRE

Circulaire du Sous-Secrétaire général aux services généraux

Destinataires : Les fonctionnaires du Siège

Objet : COUPURE DE COURANT LES 25 ET 26 AOUT 1990 DANS LE BATIMENT DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ET CELUI DES CONFERENCES

1. La présente circulaire a pour objet d'informer les fonctionnaires que, du samedi 25 août 1990, à 18 h 30, au dimanche 26 août, à 21 heures, le courant sera coupé dans le bâtiment de l'Assemblée générale et celui des conférences. En conséquence, les bâtiments du Secrétariat ne seront pas climatisés pendant cette période. En outre, il n'y aura ni courant électrique ni éclairage dans les locaux ci-après :

- a) La partie sud du bâtiment de l'Assemblée générale (à tous les étages);
- b) La partie sud du garage (à tous les niveaux).

Dans les bâtiments qui ne sont pas mentionnés ci-dessus, la climatisation sera coupée mais les ascenseurs fonctionneront et il y aura du courant.

2. En raison de ces circonstances, les bâtiments seront fermés au public et il n'y aura pas de visites guidées pendant cette période. Cette coupure d'électricité est nécessaire pour effectuer des travaux en vue d'éliminer les risques de court-circuit dans l'ensemble des bâtiments de l'ONU.

3. Il est demandé aux fonctionnaires de s'assurer, avant de quitter leurs bureaux le vendredi 24 août 1990, que tous les ordinateurs, machines de traitement de textes, mini-ordinateurs, photocopieurs et autres appareils électriques, dans le bâtiment de l'Assemblée générale et celui des conférences, sont débranchés.
LE MATERIEL NON DEBRANCHE RISQUE D'ETRE ENDOMMAGE.

4. Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au Service des bâtiments, poste 3.6176.